

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14/10/2020
COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur Olivier DOSNE, Maire, qui procède à l'appel des membres présents, et constate que le quorum est atteint.

1 . Désignation du secrétaire de séance

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Désigne Madame Chantal DURAND comme secrétaire de séance.

2 . Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juillet 2020

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article unique : Approuve le procès-verbal de la séance du 21 juillet 2020.

Pour : (32)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DANESI (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (1)

Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

3 . Installation de Monsieur Maxence GEORGEAUD comme nouveau conseiller municipal

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame

Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Constate la vacance d'un siège de titulaire suite à la démission de Madame Caroline GRILLET et acte la nouvelle composition de la CDSP comme suit :

Président : Olivier DOSNE

Membres titulaires : Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Laura MANACH, Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Areski OUDJEBOUR et Madame Emilie KLEIN.

Membres suppléants : Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Laurent OTTAVI et Monsieur Philippe PLATON.

Article 2 : Après avoir décidé, à l'unanimité, de voter à main levée, désigne Monsieur Maxence GEORGEAUD, membre de la commission « Enfance » en remplacement de Madame Caroline GRILLET.

Pour : (32)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DANESI (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (1)

Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

4 . Attribution d'une subvention pour l'ONG ACTED, visant à la reconstruction de Beyrouth, dévastée par la double explosion du 4 août 2020

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article Unique : Accorde une subvention de 5000 euros à ACTED, ONG internationale dans le cadre de ses activités humanitaires au Liban.

Pour : (32)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (1)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement)

5 . Subvention complémentaire pour l'association Joinville handball

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Accorde une subvention complémentaire de 7000 euros à l'association Joinville Handball.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Madame Virginie TOLLARD quitte la salle.

6 . Subvention complémentaire à l'Avion Marne et Joinville

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Accorde une subvention complémentaire de 15 000 euros à l'Avion Marne et Joinville.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu

de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération

Pas de participation : (1)
Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous")

Madame Virginie TOLLARD regagne sa place.

7 . Subvention complémentaire à l'association THIAM BOXING PUNCH

Présents :
Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Accorde une subvention de 2500 euros à l'association THIAM Boxing Punch pour le financement d'une formation DEJEPS perfectionnement sportif.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

8 . Désignation du représentant suppléant au sein du comité stratégique du Grand Paris

Présents :
Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article unique : Désigne, par un vote à main levée décidé à l'unanimité, Monsieur Francis SELLAM comme représentant suppléant de la commune au sein du comité stratégique du Grand Paris.

Pour : (25)
Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETELLE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement)

Contre : (8)

Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont").

Monsieur Olivier DOSNE quitte la salle. Monsieur Francis SELLAM prend la présidence de la séance.

9 . Désignation de Monsieur Francis SELLAM pour prendre les décisions relatives à la délivrance d'autorisations d'urbanisme auxquelles Monsieur le Maire est intéressé

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Francis SELLAM,

Article unique : Désigne Monsieur Francis SELLAM jusqu'à la fin de la mandature pour prendre toutes les décisions relatives à des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclarations préalables) auxquelles Monsieur le Maire pourrait être intéressé à titre personnel ou comme mandataire.

Pour : (23)

Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (9)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Pas de participation : (1)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous")

10 . Désignation de Monsieur Francis SELLAM pour représenter la commune en justice ou dans les contrats lorsque les intérêts du maire se trouvent en opposition avec ceux de la commune

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Francis SELLAM,

Article unique : Désigne Monsieur Francis SELLAM jusqu'à la fin de la mandature pour représenter la commune en justice ou dans les contrats lorsqu'il existe une opposition d'intérêts entre l'intérêt public et l'intérêt privé de Monsieur le Maire.

Pour : (23)

Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (9)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Pas de participation : (1)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous")

Monsieur Olivier DOSNE reprend la présidence de la séance.

11 . Composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Fixe la composition de la CCSPL ainsi :

- le Président de la CCSPL, le Maire ou son représentant,
- huit membres du conseil municipal dont trois membres de l'opposition,
- deux représentants des associations locales.

12 . Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI,

Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1 : Prend acte de l'unique liste et désigne comme membres de la CCSPL les conseillers municipaux suivants :

Madame Chantal ALLAIN
Madame Chantal DURAND
Madame Liliane REUSCHLEIN
Monsieur Julien KARAM
Monsieur Frédéric GOMES
Monsieur Philippe PLATON
Monsieur Tony RENUCCI
Madame Hélène DANESI

Article 2 : Désigne comme membres de la CCSPL les représentants des associations locales suivants :

- Monsieur TUDEAU, Président de l'association « La mémoire au présent », dont le siège est 23 rue de Paris 94340 Joinville-le-Pont,
- Monsieur RIOUSSET, Président de « l'Association Pour la Sauvegarde de l'Environnement de Polangis », dont le siège est 11 avenue de Diane 94340 Joinville-le-Pont.

13 . Délégation donnée au Maire pour saisir la Commission Consultative des Service Publics Locaux (CCSPL)

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Décide, en application de l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, afin de faciliter la gestion communale, de charger Monsieur Olivier DOSNE, Maire de Joinville le Pont, de saisir pour avis la commission communale des services publics locaux (CCSPL) des projets de délégation de service public ou de partenariat, avant que le conseil municipal ne se prononce et des projets de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie.

Article 2 : Décide que cette délégation est donnée pour la durée du mandat.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération

14 . Convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle

FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article unique : Approuve le projet de convention d'intervention foncière avec l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France et autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L 2122-17 du même code, à la signer et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

Pour : (24)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (9)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

15 . Acquisition d'un terrain 5 Place Mozart - Autorisation de signer l'acte de vente

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Approuve le projet d'acte de vente.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à signer l'acte de vente pour l'acquisition des parcelles cadastrées I 208 et I 263, sises 5 place Mozart au prix de 466 000 euros, dont les caractéristiques sont précisées dans le projet d'acte de vente ci-annexé et aux conditions prévues par celui-ci.

Pour : (32)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous")

vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (1)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement)

16 . Cession des parcelles L93 et L97 à l'association ACCIJ - avenant de prorogation de la promesse de vente

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer l'avenant à la promesse de vente signée le 29 octobre 2019 prorogeant sa durée jusqu'au 30 juin 2021.

17 . Convention-type portant autorisation de décoration des arbres d'alignement le long des routes départementales par les communes val-de-marnaises

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve la convention-type portant autorisation de décoration des arbres d'alignement le long des routes départementales par les communes val-de-marnaises.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L 2122-18 du Code Générale des Collectivités Territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L 2122-17 du même code, à signer la convention et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

18 . Création du Conseil Municipal des Enfants (CME)

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Créé un Conseil Municipal des Enfants de Joinville-le-Pont pour la durée du mandat.

Article 2 : Décide que le Conseil Municipal des Enfants pourra se saisir ou être saisi par Monsieur le Maire de toutes questions d'intérêt communal.

Article 3 : Sur proposition de Monsieur le Maire, fixe la composition suivante, outre le Président :

- 33 conseillers « juniors », issus des 4 classes de CM1 et CM2 des écoles élémentaires de la ville (Palissy, Polangis, Voisin, Parangon), élus selon les modalités décrites au règlement intérieur ;
- un conseiller municipal ;
- et autant d'invités aux événements que d'enfants s'étant portés candidats sans être élus.

Article 4 : Désigne, en tant que membre issu du conseil municipal, Madame Corinne FIORENTINO, conseillère municipale déléguée au Conseil Municipal des Enfants.

Article 5 : Approuve le règlement intérieur du Conseil municipal des Enfants annexé à la présente délibération.

Article 6 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (27)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Abstention : (6)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

19 . Création du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Créé un Conseil Municipal des Jeunes de Joinville-le-Pont pour la durée du mandat.

Article 2 : Décide que le Conseil Municipal des Jeunes pourra se saisir ou être saisi par Monsieur le Maire de toutes questions d'intérêt communal.

Article 3 : Sur proposition de Monsieur le Maire, fixe la composition suivante, outre le Président :

- 33 conseillers élus « jeunes », issus des classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} des collèges de la Commune Collège Jean Charcot, Collège Jules Ferry), à raison d'un siège à pourvoir par classe. Toutefois, des jeunes scolarisés en dehors de la commune pourront compléter les effectifs si tous les postes ne sont pas pourvus. Les modalités d'élections sont précisées au règlement intérieur.
- un conseiller municipal.

Article 4 : Désigne, en tant que membre issu du conseil municipal, Madame Chantal ALLAIN, adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse et au Handicap.

Article 5 : Approuve le règlement intérieur du Conseil municipal des Jeunes annexé à la présente délibération.

Article 6 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (27)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Contre : (4)

Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (2)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

20 . Création du Conseil des seniors

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Crée le Conseil des seniors pour la durée du mandat et approuve la composition proposée par le Maire suivante :

- le collège des élus : le Maire, l'adjointe au Maire déléguée aux Solidarités, à l'Emploi, aux Seniors et à la Vie économique et le conseiller municipal délégué aux seniors, qui le préside ;
- le collège des habitants, qui répondent aux conditions suivantes :
 - résider sur la commune de Joinville ;
 - être retraité ou âgé de plus de 62 ans ;
 - ne pas exercer de mandat municipal dans la commune.

Le Directeur du CCAS ou son représentant assiste de plein droit aux séances du Conseil des seniors.

Article 2 : Décide que le Conseil des seniors pourra être consulté par le maire et pourra transmettre au maire toute proposition dans l'accomplissement de son rôle :

- identifier et faire remonter les besoins des retraités joinvillais afin d'améliorer leur vie quotidienne à Joinville ;
- proposer des animations répondant à leurs aspirations, en particulier autour du lien social et intergénérationnel ;
- initier des actions en mobilisant des bénévoles et en promouvant la participation des seniors à divers aspects de la vie de la commune.

Article 3 : Approuve le règlement intérieur du conseil des seniors.

Article 4 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (24)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (4)

Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (5)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

21 . Tableau des effectifs

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Décide d'adopter le tableau des effectifs en annexe 1 à la présente délibération et précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sur ces emplois sont inscrits au budget de la collectivité.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (32)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (1)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement)

22 . Recueil par le CT et le CHSCT de l'avis des représentants de la collectivité

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Décide le recueil par le comité technique et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'avis des représentants de la collectivité.

Monsieur Francis SELLAM quitte la salle

23 . Obtention de la protection fonctionnelle pour Monsieur Francis SELLAM

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Accorde la protection fonctionnelle à M. Francis SELLAM estimant qu'il a été mis en cause par des propos diffamatoires tenus à son encontre.

Article 2 : Autorise le financement par le budget communal de l'ensemble des frais d'avocat, d'huissier et de justice, notamment les consignations à déposer, devant être engagés par M. Francis SELLAM pour mener les actions nécessaires à sa défense. Ces actions peuvent notamment consister en une plainte avec constitution de partie civile, une citation directe à comparaître, et donner lieu aux requêtes et notifications prévues par la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique.

Pour : (23)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (9)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Pas de participation : (1)

Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous")

Monsieur Francis SELLAM regagne sa place.

24 . Compte-rendu de la délégation au Maire au titre du L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Madame Christelle FORTIN, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI,

Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article unique : Prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire ou le cas échéant par l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, ou par l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du code précité, dans le cadre de l'article L.2122-22 du même code et en vertu de la délégation d'attribution accordée par la délibération n°6 du 4 juillet 2020.

Pour : (29)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETELLE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Abstention : (4)

Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

QUESTIONS DIVERSES

Question n°1 de Madame Emilie KLEIN - Groupe JAJI

Monsieur le Maire, vous nous avez informé par un courrier daté du 7 octobre 2020 que vous refusiez d'inscrire à l'ordre du jour du présent conseil municipal les trois délibérations, toutes relatives au sort de l'ancienne maternelle du Centre, que nous vous avons proposées. Dont acte.

Au détour de ce courrier, vous nous précisez que la promesse de vente qui liait la Ville au promoteur Cogedim est à présent caduque. Au passage, cette information aurait pu nous être donnée au précédent conseil municipal de juillet à l'occasion de notre question orale sur le sujet. Cela nous aurait tous fait gagner du temps. Pour notre part, nous nous réjouissons de cette nouvelle qui doit permettre de ré-interroger ce projet de cession de notre patrimoine commun.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous avons pris la liberté de questionner directement les Joinvillais au travers d'une pétition pour la mise en place un référendum local sur l'avenir de ce terrain. Nous avons à ce jour recueilli près de 500 signatures de Joinvillais qui réclament la possibilité d'être consultés sur ce sujet précis.

Monsieur le Maire, Monsieur Bahmad, en revenant « à la charge », nous voulons partager avec vous et avec chaque membre du conseil notre intime conviction que c'est une occasion unique de partager collectivement cette réflexion sur le devenir d'un lieu qui nous appartient, encore, à tous. Si la vente est aujourd'hui caduque, alors le débat peut effectivement avoir lieu. Nous pensons que les propositions qui en résulteront pourraient aider l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France,

l'Établissement Public Territorial Paris-Est Marne et Bois et la commune à prendre les bonnes décisions.

Notre question est donc la suivante : Monsieur le Maire, Monsieur le Maire adjoint délégué à la démocratie locale, acceptez-vous de mettre en place une large consultation citoyenne sur le devenir de l'école du centre ?

Réponse de Monsieur le Maire

A l'occasion des élections municipales, votre liste avait indiqué souhaiter créer en lieu et place de l'école du centre « la Maison Citoyenne des Joinvillais ». La liste « Joinville avec vous » que j'avais l'honneur de mener avait d'autres propositions que je vous rappelle aujourd'hui : la création d'un Fab Lab pour en faire un véritable lieu d'échanges solidaires mais également la création d'un tiers lieu culturel autour du carré des canotiers. Les propositions étaient donc sur la table et les Joinvillais ont tranché à l'occasion des élections municipales remportées par la liste « Joinville avec vous ».

Dès lors, je ne comprends pas votre souhait d'organiser un referendum sur un sujet qui a été tranché lors des élections municipales. En ne vous élisant pas, les Joinvillais ont fait le choix de ne pas accepter votre proposition. De plus, dois-je comprendre par votre volonté de référendum que vous abandonnez votre propre proposition ? Cela n'est pas sérieux.

Par ailleurs, vous regrettez de ne pas avoir été informé que la promesse de vente qui liait la Ville au promoteur était caduque. Avez-vous au moins interrogé Jean-François Clair ?

Enfin, je vous indique que la majorité municipale, fort de mandat confié par les Joinvillais, est pleinement au travail et mène une réflexion quant aux opportunités qui pourraient se présenter sur cette parcelle dont nous connaissons les qualités. A ce titre, je vous rappelle que cette parcelle est estimée à plus de 6 millions d'euros et pourrait représenter un important apport pour financer de nouveaux équipements publics utiles aux Joinvillais. A aucun moment vous n'évoquez le financement de vos propositions et cela me semble particulièrement irresponsable car l'équilibre de nos comptes est une priorité.

La majorité municipale s'est engagée à diriger cette ville de manière raisonnable et sans augmentation des taux de fiscalité locale : nous sommes des gestionnaires avisés du patrimoine communal.

Nous achetons pour construire des équipements, préserver des bâtiments et lutter contre la spéculation immobilière. Nous vendons lorsque nous n'avons plus besoin des terrains ou que les bâtiments sont trop vétustes. Cette manière de faire, raisonnée, porte ses fruits : en 10 ans nous avons doublé le patrimoine communal en valeur et donc enrichi considérablement le patrimoine commun des joinvillais et très largement amélioré le service public rendu aux habitants. Nous continuons notre travail.

Question n°2 de Monsieur Frédéric KLEIN - Groupe JAJI

Nous nous adressons à vous car vous êtes en charge, hors de toute délégation, des questions de transparence de la vie publique. Lors du conseil municipal du 4 juillet 2020, il a été fait lecture, comme il se doit, de la charte de l' élu local, instituée par la loi du 31 mars 2015. Ce document fixe les principes déontologiques à respecter par les élus locaux dans l'exercice de leurs fonctions. Nous allons vous en re-donner lecture aujourd'hui.

Charte de l' élu local

1. L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L'élú local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élú local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élú local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élú local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élú local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élú local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Si nous avons relu ce texte c'est pour vous rappeler que dans un des tracts de campagne de votre liste, il a été indiqué qu'une charte de gouvernance serait mise en place et serait signée par les élus. Nous avons naïvement cru que c'était la charte des élus que je viens de vous relire.

Le futur document devra faire l'objet d'un travail avec toutes les tendances de notre belle assemblée. Toutefois, une telle charte n'a de valeur que si elle arrive vite, en début de mandat. Vous en conviendrez, vous qui vous intéressez à la transparence.

A défaut de charte de gouvernance, pourquoi ne pas signer la charte de l'élú local de 2015. Il y a une symbolique dans la signature et une valeur « contractuelle » qui va bien au-delà des mots.

Notre question est la suivante : Madame la conseillère municipale, dans l'attente de l'élaboration de la charte de gouvernance promise, quand allons-nous signer cette charte de l'élú local issue de la loi du 31 mars 2015 ?

Réponse de Madame Laura MANACH

Nul n'est censé ignorer la loi. Je vais me permettre de citer les textes légaux.

Pour votre bonne information, l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales dispose que le Maire doit lire la charte de l'élú local prévue à l'article L. 1111-1-1 et que le Maire remet aux conseillers municipaux une copie de celle-ci. Vous rappelez utilement que cela a été le cas lors du conseil municipal du 4 juillet 2020. Nous sommes attachés à la transparence et l'exemplarité et on s'attache tous scrupuleusement à suivre ces engagements et j'espère que l'opposition comme la majorité les suivront. Néanmoins, il n'est pas prévu par le législateur une signature de cette charte. C'est un choix et ce n'est pas le choix fait par la commune car nous avons avoir notre propre charte éthique. Je vous confirme que nous travaillons à son élaboration et que nous ne manquerons pas de vous informer le moment venu.

Question n°3 de Monsieur Maxence GEORGEAUD- Groupe JAJI

Nous votons aujourd'hui en séance la création d'un conseil municipal des enfants et des jeunes, à destination des élèves des écoles primaires et des collèges.

Les objectifs de ces instances pour apprendre la citoyenneté, donner la parole et être utile à la collectivité sont louables, toutefois, nous ne devons pas oublier aussi les jeunes adultes, à partir du lycée, notamment le segment des 16-25 ans.

Une enquête de l'institut IFOP pour Europe 1 et le journal La Tribune parue le lundi 12 octobre sur les 18-29 ans démontre d'ailleurs que les jeunes se vivent comme une "génération sacrifiée", notamment à cause de la crise sanitaire actuelle.

Ces inquiétudes, nous les ressentons également auprès des jeunes Joinvillais, que nous connaissons autour de nous et que nous rencontrons également quotidiennement. Nous en avons d'ailleurs reçu quelques-uns pendant nos permanences et ils nous ont fait part de leur envie de s'impliquer pour la ville sur les sujets suivants :

- préoccupation de l'emploi : ils sont nombreux à rentrer dans la vie active, à chercher des stages ou des alternances, et ont besoin d'être mis en relation avec des entreprises
- préoccupation de la citoyenneté : ils veulent participer aux décisions qui les concernent et faire des propositions pour la ville et leur cadre de vie
- préoccupation écologique : ils sont concernés par les problèmes environnementaux et souhaitent éduquer et favoriser la prise de conscience de l'opinion sur ces questions

Toutefois, ils regrettent de ne pas disposer d'instance leur permettant d'être des acteurs de la ville.

C'est pourquoi nous vous proposons de créer également un conseil des jeunes à destination des 16-25 ans, sur un modèle similaire au conseil des seniors.

Notre question est la suivante : Madame la Maire adjointe déléguée à la jeunesse et au handicap, pouvez-vous nous dire si vous êtes partante pour créer ce conseil des jeunes des 16-25 ans, de concert avec les membres de notre assemblée ?

Réponse de Madame Chantal ALLAIN

Nous avons délibéré ce soir pour la création d'un conseil municipal des enfants d'un côté et d'un conseil municipal des jeunes de l'autre.

Fort de l'expertise des services municipaux et de l'écoute attentive de l'équipe municipale, nous avons décidé de créer ces deux conseils municipaux de manière à pouvoir proposer un contenu plus spécifique et adapté en fonction de l'âge. Nous croyons que cela sera de nature à renforcer la qualité des débats et l'accompagnement des jeunes joinvillais dans l'apprentissage de la citoyenneté, du civisme et de la démocratie.

Par ces créations nous appliquons le programme pour lequel nous avons été élus et il ne me semble pas, sauf erreur de ma part, que la proposition d'un Conseil Municipal des Jeunes à destination des 16-25 ans figurait dans votre programme.

Vous le savez, la ville de Joinville-le-Pont est particulièrement engagée dans l'accompagnement de notre jeunesse, c'est pourquoi je tiens à saluer l'ensemble des actions menées par le Point d'information Jeunesse et par la Mission Locale.

Monsieur le Maire et moi-même nous tenons à l'écoute des jeunes joinvillais. De plus, nous accompagnons régulièrement les jeunes dans leurs projets, notre porte est toujours ouverte et nous entendons continuer ainsi.

Question n°4 de Monsieur Tony RENUCCI – Groupe JAJI

Le samedi 19 septembre, plusieurs agents du service jeunesse de la ville se sont mobilisés lors d'un mouvement social sur le parvis de la mairie afin de faire part de leur mécontentement sur l'organisation de leur service.

Ils ont dénoncé :

- la mutation unilatérale de 5 agents du service jeunesse pour le service périscolaire, qui étaient en conflit avec leur hiérarchie ;
- un malaise interne dans les relations professionnelles du service jeunesse, citant notamment la nécessité d'établir une charte de lutte contre les discriminations et le harcèlement, ainsi que de changer le chef du service jeunesse ;
- la fermeture des structures jeunesse (Le Chalet, l'Espace 25 et l'Espace jeunes égalité), qui accompagnent les jeunes, notamment via les activités du Contrat local d'accompagnement scolaire (Clas) pour la réussite scolaire et l'aide aux devoirs.

Par ailleurs, une délégation d'agents et leur représentant syndical ont été reçus par le maire pendant la mobilisation, qui leur a assuré de leur faire des retours dans les quinze jours, d'après un article du Parisien du 25 septembre. Un article du journal 94 citoyens paru le même jour cite également les propos du maire qui annonce que "l'enquête administrative dont nous attendons les conclusions la semaine prochaine doit nous permettre de faire la part des choses entre les potentielles manipulations et la réalité de la souffrance qu'ont pu endurer des agents".

Aujourd'hui, nous n'avons pas connaissance des résultats de cette enquête administrative ni des retours promis par le maire, alors que les délais annoncés sont passés.

Notre question est la suivante : Monsieur le Premier Adjoint au Maire délégué aux Finances, Ressources Humaines et Logement, pouvez-vous nous préciser les conclusions de cette enquête administrative ainsi que les retours qui ont été donnés aux agents du service jeunesse ?

Réponse de Monsieur Francis SELLAM

Soucieux quant au respect et à la qualité du dialogue social, permettez-moi tout d'abord de vous indiquer que les éléments de l'enquête interne sont confidentiels et que concernant ce sujet vous comprendrez que nous rendrons compte directement aux agents concernés et aux organisations syndicales (La CFDT et la CGT).

L'administration municipale poursuit avec sérieux son travail sur ce dossier dont l'éventuelle manipulation politique de votre part n'est pas souhaitable pour la qualité et la sérénité du travail mené. Néanmoins, je vous informe que nous avons décidé la semaine dernière de diligenter une enquête administrative menée par un cabinet extérieur et indépendant. Par ailleurs, vous indiquez que des services municipaux seraient fermés, cela est parfaitement faux et ne correspond pas une fois de plus à la réalité. Concernant les situations de discrimination et de harcèlement, nous nous appuyons actuellement d'ores et déjà sur l'expertise du CIG et travaillerons avec le CT sur une charte qui sera basée sur celle du CIG.

Enfin, concernant les agents du service jeunesse qui ont été affectés au service périscolaire, ceux-ci l'ont été par nécessité de service pour répondre aux besoins des joinvillais. C'est naturellement le sens de la mission des fonctionnaires municipaux dont je salue l'engagement au service des enfants de notre commune.

* * *
*

Question n°5 de Madame Hélène DANESI – EELV - Non inscrit

Le gouvernement a identifié la technologie 5G comme un enjeu stratégique majeur pour le pays et a décidé, comme l'a annoncée l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) que les fréquences seraient mises aux enchères et attribuées aux opérateurs téléphoniques à partir du 29 septembre 2020.

Pourtant l'utilité réelle de la 5G est loin d'être aussi évidente que l'assurent les opérateurs de téléphonie mobile et le gouvernement. Malgré les alertes de nombreux citoyens, associations, élus, experts, les fréquences 5G vont être attribuées sans qu'aucun véritable débat n'ait jamais eu lieu, le gouvernement justifiant sa précipitation au nom d'un prétendu retard français. Le déploiement de la technologie 5G, qui sous-tend un développement massif du numérique et la multiplication des capacités de la téléphonie mobile en France, soulève de nombreuses questions d'ordre environnemental, énergétique, sanitaire, sociétal et démocratique.

Alors que le gouvernement considère que le déploiement de la 5G ne mérite pas débat, des voix s'élèvent à tous les niveaux pour réclamer une réelle évaluation des risques et avantages de cette technologie par rapport à d'autres options techniques dans le cadre d'un véritable débat démocratique. La Convention citoyenne pour le climat a ainsi appelé le Président de la République et le gouvernement à faire réaliser une évaluation sanitaire par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire) en 2021 et à mettre en place un moratoire en attendant de connaître les résultats de cette

évaluation. Il en est de même pour une soixantaine d'élus, dont les maires de 11 grandes villes de France, qui ont exprimé une demande de moratoire sur la 5G et d'un débat démocratique décentralisé.

A cet égard, la position de l'ARCEP est riche d'enseignements. L'autorité de régulation se dit favorable au développement de la 5G tout en précisant que « pour nous prémunir de tous les méfaits que la technologie peut convoquer, nous devons en reprendre le contrôle ». Ce « contrôle citoyen » vise à « dessiner ensemble une technologie choisie, et non subie ». Car selon le président de l'ARCEP, Sébastien Soriano, « la 5G est d'abord un projet industriel, qui est porté par les opérateurs télécoms. Ces opérateurs doivent être dans un dialogue avec les élus locaux. ». A ce propos, les prérogatives du Maire ne sont pas négligeables et ont été renforcées par la Loi Abeille de 2015 et ses décrets d'application d'août et de septembre 2016.

Après ce rappel de contexte, je vous remercie de répondre aux questions suivantes :

- 1) Quel est l'état des discussions-négociations-transactions entre la Municipalité et les 4 compagnies (Orange, Free, SFR, Bouygues) qui ont le droit d'expérimenter l'installation d'antennes 5G dans notre ville et qui vont se faire attribuer les fréquences par l'Autorité nationale de régulation ARCEP à partir du 29 septembre 2020 ?
- 2) Etes- vous d'accord pour rejoindre les autres municipalités appelant à un moratoire, en mettant au vote du Conseil municipal un appel à un moratoire tant que les évaluations et études d'impact ne seront pas faites et publiées par l'ANSES ?
- 3) Etes-vous d'accord pour initier dans notre ville un débat démocratique sur le déploiement de la 5G (qui pourrait prendre la forme de réunions publiques en webinaire, de consultation publique sur le site web de la Mairie, etc...) ?
- 4) En vertu de la Loi Abeille de 2015, les opérateurs ont l'obligation de demander une autorisation d'urbanisme au Maire pour l'installation d'une antenne et de transmettre tous les documents d'information utiles définis par la Loi. Le Maire a aussi le pouvoir de demander aux opérateurs une simulation de l'exposition aux ondes avant l'installation des antennes : serait-il possible de pouvoir étudier ces documents et d'en débattre dans les commissions municipales ?

Réponse de Monsieur Stephan SILVESTRE

Madame la conseillère municipale,

Vous nous interpelez sur la question du déploiement des réseaux 5G sur notre ville, au travers de quatre questions. Je vous rappelle que le règlement intérieur du conseil municipal dispose qu'une question orale est posée par conseiller et non quatre.

Pour resituer ce débat, je rappelle que la technologie 5G vise à remplacer la génération 4G, au même titre que cette dernière avait remplacé la précédente, c'est-à-dire en vue de doter les réseaux de transmission télécom de normes et de technologies aptes à supporter la forte expansion des usages sur ces réseaux. Par ailleurs, vous ne l'ignorez pas, cette technologie permettra de nouveaux services, en particulier pour les collectivités territoriales. À titre d'exemple, on peut citer la gestion des flux de mobilité, celle des déchets, la surveillance du territoire, la santé, etc.

Dans le débat public auquel vous vous référez, de nombreuses questions, plus ou moins fantasques (par exemple le rôle des antennes 5G dans la propagation du virus de la Covid-19), ont émergé, la plupart du temps sans aucun fondement, ni théorique, ni empirique. L'idée étant de susciter une aversion à cette technologie, comme cela a été le cas avec tant d'autres.

Concernant une hypothétique nocivité sanitaire ou environnementale de ces antennes, on n'est aucunement dans l'obscurité totale, puisque d'innombrables études scientifiques ont été menées sur les rayonnements électromagnétiques dans toutes les bandes de fréquences, aussi bien celles de la 5G que de la 4G et des autres technologies. À ce jour, aucune d'elle n'a révélé une possible nocivité. Il faut savoir que la France applique déjà une réglementation extrêmement stricte sur le rayonnement des antennes-relais, avec un plafond légal de 6 V/m, dix fois inférieur au niveau recommandé par l'ICNIRP, lui-même très très en-deçà des niveaux reconnus pathogènes. Je précise que cet organisme (l'International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection), constitue la référence

de l'OMS et de la réglementation européenne en la matière. Ce niveau de 6 V/m est, d'ailleurs, très rarement observé sur le terrain en raison de la vigilance des collectivités locales, ce qui rend de fait caduque la disposition de la loi n°2015 136 de février 2015 autorisant le maire à réclamer une simulation d'exposition des populations aux champs électromagnétiques. Enfin, j'ajouterais que les antennes de technologie 5G ne sont pas basées sur des puissances émettrices supérieures, au contraire, la technologie d'antennes actives conduira à des séquences d'émission ciblées et temporaires, contrairement aux antennes 4G. Sur le plan sanitaire, il reste donc beaucoup plus nocif de s'exposer un après-midi d'été aux rayons solaires sur une plage ou de se faire faire une radiographie dentaire que de côtoyer une antenne-relais.

Au regard des nombreuses études scientifiques publiées en la matière, les autorités compétentes (l'ANFR, l'ANSES, l'ARCEP, la Commission Européenne, l'OMS) n'ont émis aucun avis négatif sur le déploiement de cette technologie. En particulier, le rapport préliminaire de l'ANSES d'octobre 2019, basé sur pas moins de 173 études scientifiques et dont vous avez certainement pris connaissance, ne relève aucun effet pathogène identifié.

Je cite : « [Dans la bande 3-4 GHz] la plupart des études chez l'humain ne mettait pas en évidence de risque pour la santé humaine à des niveaux d'exposition non thermiques [...] » (p. 47)

et « [Dans la bande 24-60 GHz] l'expertise sur des scanners corporels [...] concluait, qu'en l'état actuel des connaissances, aucun effet sanitaire connu n'avait été lié à une exposition à des champs électromagnétiques pour la gamme de fréquences et les densités surfaciques de puissance mises en œuvre » et « En 2012, l'expertise [...] concluait que [...] ce type de scanner ne présentait pas de risque pour la santé des personnes. » (p.48)

ou encore, Olivier Merckel, responsable de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques, « ne voit pas en quoi les signaux de la 5G seraient fondamentalement différents et plus dangereux que ceux de la 4G. Même si la transmission des signaux s'effectue avec un autre codage, cela ne change pas grand-chose à l'interaction entre les champs électromagnétiques et le vivant. Ce qui interagit avec le corps humain, c'est l'onde électromagnétique, l'énergie transportée et la manière dont elle est déposée dans le corps : répétée, en continu, hachée... Sur ce point, la 5G ne sera pas différente de la 3G ou de la 4G. »

Plus récemment, le rapport Follenfant et. al., de septembre 2020, diligenté par le Conseil Général de l'Économie, conclut, lui aussi, comme vous avez dû le noter, à l'absence de risque, notamment sur la base des études des autres pays.

Je cite : « Les autorités sanitaires et de contrôle concluent également de manière concordante à une absence d'effets sanitaires spécifiques de la 5G en dessous des valeurs limites d'exposition. » et « il n'existe pas, selon le consensus des agences sanitaires nationales et internationales, d'effets néfastes [sur la santé] avérés à court terme, en dessous des valeurs limites d'exposition recommandées. » « Les éventuels effets de long terme, cancérogènes ou non, difficiles à mettre en évidence, sont à ce stade, pour l'essentiel, non avérés selon les mêmes agences nationales et internationales. »

En effet, cette technologie a été abondamment testée, voire déjà déployée dans de nombreux pays, dont certains sont très exigeants sur les normes environnementales et sanitaires (Allemagne, Autriche, Canada, Chine, Corée du Sud, Danemark, États-Unis, Finlande, Irlande, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse, Tchéquie). En France, une douzaine de villes pilotes ont testé cette technologie, sous l'égide de trois opérateurs, et aucun impact sanitaire ou environnemental n'a été relevé. À ce jour, aucun de ces opérateurs n'a sollicité notre ville pour de tels essais.

Ainsi, au terme de trois années de débat en France et d'expérimentation dans les autres pays, l'adoption d'un moratoire joinvillais dans l'attente du rapport définitif de l'ANSES en mars prochain serait-elle saugrenue, tout autant qu'une consultation des Joinvillais, les autorités compétentes françaises et européennes ayant déjà rendu des avis largement éclairés. Notre devoir d'élus est en revanche d'expliquer à nos concitoyens les conclusions de ces autorités plutôt que d'attiser de vaines craintes.

Au demeurant, il nous semble essentiel d'informer les Joinvillais, ainsi que les services municipaux, sur les enjeux d'une consommation de données accrue sur notre territoire au regard d'impératifs écologiques liés à la sobriété, à la modération énergétique et à la limitation raisonnée de l'usage des nouvelles technologies. Votre question écrite ne le mentionne pas, et c'est bien dommage. Dans cette perspective, la tenue d'ateliers thématiques ou la mise en place d'outils numériques d'informations pourront bien sûr prendre leur place dans l'action municipale à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

Le MAIRE de Joinville-le Pont
Olivier DOSNE



